



SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE LA PARTICIPATION ET DE LA REDEVABILITÉ (SIGPeR)

Une approche communautaire et pratique pour la gestion
de la participation et de la redevabilité des populations du Niger en
tant que protagonistes des programmes humanitaires
et de développement.



SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE LA PARTICIPATION ET DE LA REDEVABILITÉ (SIGPeR)

Une approche communautaire et pratique pour la gestion
de la participation et de la redevabilité des populations du Niger en
tant que protagonistes des programmes humanitaires
et de développement.



Développé par DIKO avec la collaboration d'ACPP et
le financement de la Generalitat Valenciana sur une
approche développée par l'AVCS.
Mai, 2023.



Édition et composition graphique par Teresa Almansa Gil



TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	6
Introduction	8
Objectif du sigper.....	10
Conception SIGPer	12
La Participation et Redevabilité selon les populations.....	18
Concept	19
Conditions pour la participation	19
Caractéristiques des leaders.....	20
Moyens de Participation et Contraintes	20
Distribution de responsabilités.....	23
Mise en œuvre du SIGPeR	24
Outils pour la mise en œuvre du SIGPeR au niveau institutionnel	25
Outils pour la mise en œuvre du SIGPeR au niveau Programme / Projet.....	28
Intégration de la PeR au niveau organisationnel et dans le cycle de projet	34
Groupes, comités et forums proposés pour soutenir la P&R	38
Contrôle et qualité de la mise en œuvre du SIGPeR.....	42
Communication en pratique sur la PeR pour les populations	46
Annexes.....	52



ACRONYMES

BAP	Besoins, Aspirations et Priorités.
GD	Groupes de Discussion.
HEVAPARC-TAPPA	Outil d'évaluation et de promotion de la participation et de la redevabilité.
OCDE/CAD	Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique.
ONG	Organisation Non Gouvernementale.
PeR	Participation et Redevabilité.
SIGPeR	Système de Gestion Intégré pour la Participation et la Redevabilité.
TdR	Termes de Référence



INTRODUCTION

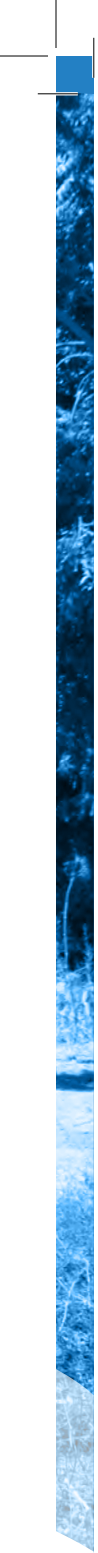
Le Système Intégré de Gestion de la Participation et de la Redevabilité (SIGPeR) des populations sujettes de droit des programmes mis en œuvre par DIKO, partenaire d'ACPP; a été développé sur le principe que les populations concernées doivent avoir la capacité de participer de manière structurante et transformatrice, afin qu'elles soient responsabilisées, protégées et exercent pleinement leurs droits. Pour ce faire, elles doivent faire partie du processus de prise de décision et l'influencer au plus haut niveau sur la façon dont la conception et la mise en œuvre des programmes les affectent. Cela ne signifie pas qu'elles doivent faire partie de toutes les décisions organisationnelles de gestion, mais plutôt avoir accès aux décideurs de DIKO et d'autres institutions et organisations humanitaires, pour influencer, d'une façon transformatrice, leurs décisions. De même, elles doivent disposer d'informations accessibles et adéquates sur la manière dont les programmes sont mis en œuvre, afin que les organisations qui exécutent les programmes leur rendent des comptes.

Le SIGPeR doit être utilisé de manière flexible et en respectant la dynamique de DIKO, en structurant, autant que possible, les systèmes de Participation et de Redevabilité (PeR) au sein des systèmes de gestion existants des organisations exécutant des programmes humanitaires.

Les mécanismes de PeR nécessitent du personnel, du temps, du matériel et des ressources de processus (moyens physiques, formation, soutien et incitations). Il est donc, **essentiel d'assurer la mise à disposition des ressources nécessaires pour concrétiser la mise en œuvre du SIGPeR.**



OBJECTIF DU SIGPeR



L'objectif du Système de Gestion Intégré de la Participation et de la Redevabilité (SIGPeR) pour le Niger est:

Garantir la **pleine participation transformatrice des populations** dans la **conception, l'exécution et l'évaluation** des programmes humanitaires qui les concernent, à travers **des mécanismes efficaces de participation, de transparence et de redevabilité** des organisations humanitaires, établissant **une coresponsabilité** entre toutes les parties concernées.



CONCEPTION SIGPeR

Le SIGPeR est basé sur les caractéristiques suivantes:

Pratique

Fournit des outils concrets avec des guides d'utilisation et des exemples.

Simple

Fournit des outils faciles à comprendre et à utiliser.

Adaptable

Adapté aux besoins spécifiques de chaque groupe et facile à utiliser (femmes, hommes, jeunes, enfants, personnes âgées, handicapés et autres groupes ayant des besoins spécifiques).

Mesurable

Permettant la mise en place d'indicateurs mesurables pour évaluer la performance en Participation et Redevabilité (PeR).

Constructif

Reconnaît et promeut les bonnes pratiques existantes et les outils PeR dont disposent déjà les organisations du Niger et celles qui existent dans le monde.

Structuré

Organisé de manière logique et compréhensible; y compris les outils et les pratiques.

Complet

Applicable à toutes les phases du cycle de projet, de la conception à l'évaluation et à l'apprentissage.

Intégré

Facile à intégrer dans les systèmes de gestion que les institutions ont déjà.

Le SIGPeR prend en compte les 11 éléments analytiques et les 7 éléments qualitatifs décrits dans l'Outil d'évaluation et de promotion de la participation et de la redevabilité (HEVAPARC - TAPPA¹).

Les éléments analytiques sont:

- | | |
|---|---|
|  Définition intégrée de la PeR |  Implications du COVID-19 (ou d'autres circonstances exceptionnelles). |
|  Mise en œuvre cohérente. |  Valeurs et attitudes organisationnelles. |
|  Inclusion. |  Politiques et stratégies de la PeR. |
|  Facteurs culturels. |  Outils PeR. |
|  Facteurs contextuels. |  Transformation organisationnelle. |
|  Contexte humanitaire. | |

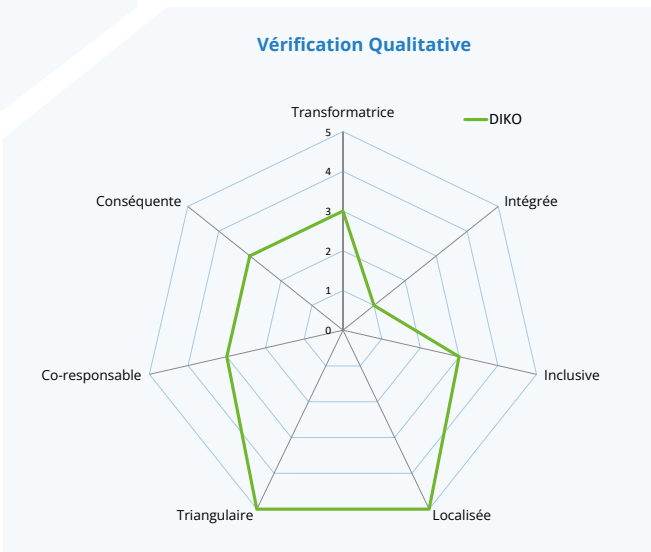
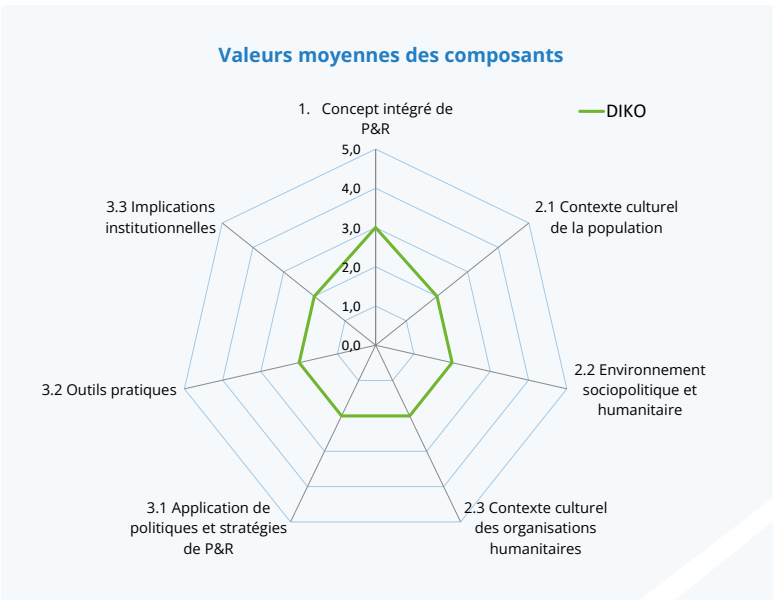
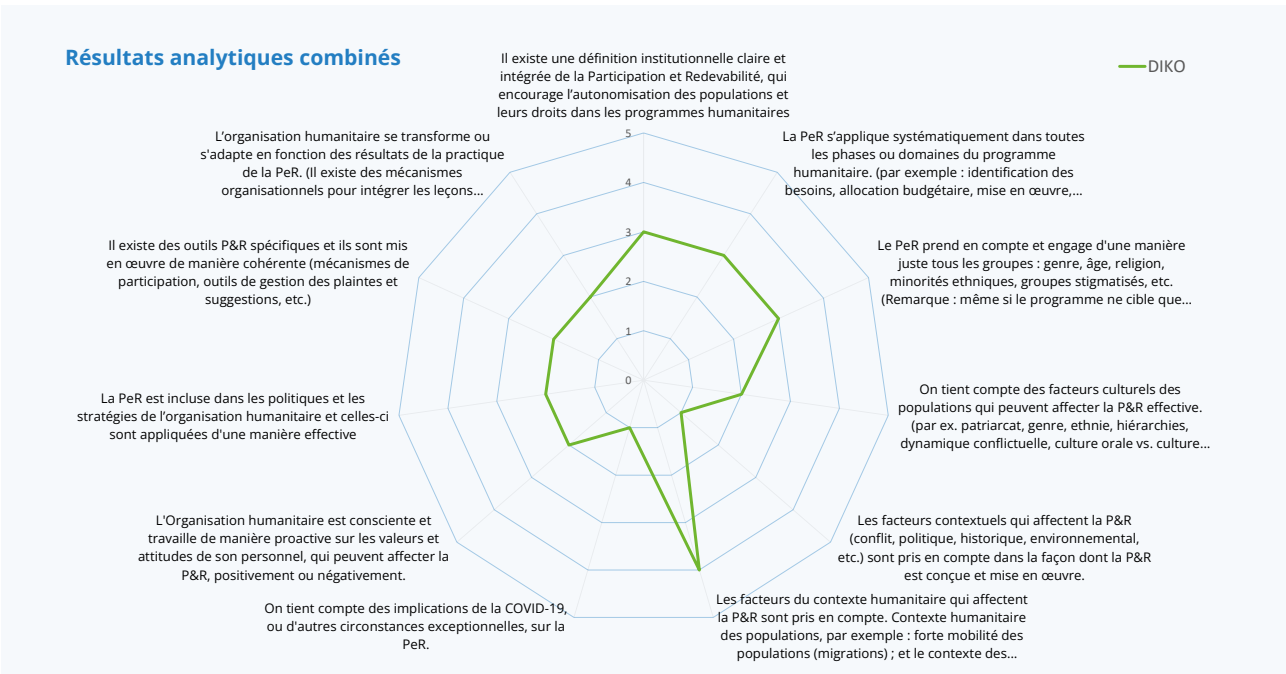
Les éléments qualitatifs² sont:



1 Pour plus de détails, voir HEVAPARC à http://fernandoalmansa.com/6_Publicaciones.html

2 Transformatrice: accent mis sur les droits, la dignité et l'autonomisation des populations.
Intégrée: intègre la participation et la responsabilité en tant que parties d'un même processus.
Inclusif: prend en compte tous les groupes de population dans leurs contextes spécifiques.
Localisé: développé à partir de la réalité locale et avec une appropriation et un leadership local.
Triangulaire: implique les populations, les organisations humanitaires et les autorités.

Une étude diagnostique de la situation de PeR à DIKO a été faite le 4 Mai 2023, comme base pour le SIGPeR; le diagnostic complet se trouve à l'Annexe 1. Les résultats de l'étude de base sont représentés sur les graphiques suivants:



La conception du SIGPeR a été réalisée sur la base des cadres internationaux existants sur la PeR (tels que la Norme Humanitaire Fondamentale (CHS³), les standards Sphère, ALNAP et autres); et l'étude² réalisée en collaboration avec plusieurs Organisations dans différents pays du monde en 2020.

Ce SIGPeR a pris en compte les conclusions principales de: l'étude AAP (Accountability to Affected Populations) d'Août 2022; de l'évaluation sur les mécanismes de redevabilité à Diffa réalisée par REACH de Juin 2021 et de l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) élaborée entre le 20 juin et le 12 août 2022, entre autres:

La marginalisation des femmes, des jeunes et des personnes âgées dans les processus de PeR.

Le manque de culture de PeR.

Le manque de compréhension réelle de la PeR dans les organisations humanitaires.

La crainte de ces organisations de faire un pas de plus vers une PeR plus ouverte et universelle.

La marginalisation des femmes dans la prise de décision.

Le manque de coordination entre les organisations humanitaires concernant la PeR.

La totale clarté du retard et parfois de l'abandon dans la fourniture de l'aide humanitaire.

Et aussi les observations qui indiquent que:

Seulement une partie de la population est traitée d'une manière digne et respectueuse.

Les communautés souhaiteraient la mise en place : d'une ligne verte téléphonique, d'un comité de protection, d'un comité « Espaces Amis des Enfants » et d'une table de plainte.

Les réponses aux plaintes étaient inefficaces, non fournies à temps, ou bien mal traitées.

Les travailleurs humanitaires ne parlent qu'aux chefs locaux et n'écoutent que les dirigeants locaux.

³ De l'anglais Core Humanitarian Standard.

⁴ "Participation et redevabilité envers les populations sujet de l'action humanitaire" http://fernandoalmansa.com/6_Publicaciones.html

Une grande partie du travail d'élaboration du SIGPeR a été fait sur la base des consultations réalisées à Niamey avec un groupe de 13 femmes et 4 hommes, provenant de différentes régions du Niger¹. Les consultations ont été faites lors d'un atelier de 3 jours de durée (5,6, et 7 mai 2023).

Le cadre humanitaire de DIKO et son plan stratégique 2022-2025 ont servi de base essentielle pour le développement de ce SIGPeR.

C'est sur cette base de connaissances, d'étude documentaire et de consultations sur le terrain avec DIKO et les populations sujettes de droit des projets, que le SIGPeR a été construit.

Localité	Participants
Diffa	3 femmes
Maradi	2 femmes
Say	2 femmes 2 hommes
Ouallam	1 femme 1 homme
Kollo	2 femmes
Niamey	2 femmes
Torodi	1 femme 1 homme
TOTAL	13 femmes 4 hommes



5 L'échantillon inclut des personnes handicapées, des personnes âgées et des personnes jeunes.



LA PARTICIPATION ET REDEVABILITÉ SELON LES POPULATIONS

CONCEPT

Le concept de participation et redevabilité, selon les communautés, doit être basée sur les principes suivants:



Partage ouvert de l'information à temps.



Respect du genre.



Transparence.



Espace pour donner le point de vue de chacun.



Cohésion sociale.



Équité.



L'engagement de tous.



Inclusion de tous.



Égalité de chances.



Respect mutuel.



L'écoute active.



Concertation entre tous.

La participation active doit aboutir à la prise de décisions.

La Participation implique de «Ne pas agir à la place de la communauté» mais d'agir avec et pour la communauté.

CONDITIONS POUR LA PARTICIPATION

Les conditions pour assurer cette participation positive sont:

| Avoir des bons leaders.

| Faire une répartition des tâches.

| Avoir des comités spécifiques.

| Avoir des rencontres régulières.

| Sensibiliser les hommes.

| Respecter les engagements.

| Assurer l'inclusion de tous les groupes sociaux.

CARACTÉRISTIQUES DES LEADERS

Les leaders doivent être élus par l'Assemblée Générale et elle ou il doit être:

-  Respectueux.
-  Patient.
-  Courtois.
-  Disponible pour sa communauté.
-  Accepté par tous.
-  Sage.
-  Doit se sentir redevable, faire des comptes rendus.
-  Transparent.
-  Esprit de partage et d'équipe.
-  Ne pas être orgueilleux.
-  Lutter pour l'intérêt commun.

MOYENS DE PARTICIPATION ET CONTRAINTES

Pour la participation efficace quelques conditions préalables sont nécessaires comme la motivation, l'engagement, la détermination mais aussi l'accord des maris pour les femmes mariées.

Il y a plusieurs **Moyens de Participation et de Redevabilité**, comme:

L'Assemblée Générale et les leaders communautaires.

Les différentes structures communautaires.

Les Comités spécifiques selon les activités, les groupements et les associations.

Les services étatiques.

Le Conseil communal.

Le Comité de suivi-évaluation.

La possibilité de faire contributions matérielles ou financières.

Pour améliorer ces mécanismes de Participation et Redevabilité on doit:

- | *Promouvoir la vie associative et la vie communautaire.*
- | *Connaître bien la cible du projet et sa feuille de route.*
- | *Maîtriser les aspects d'identité culturelle des populations, la culture et la religion.*
- | *Améliorer l'évaluation des besoins et analyser les implications des critères de distribution dans les projets d'urgences sur la Participation des populations avant d'implanter un projet.*
- | *Assurer un système d'arrêt pour les interventions dans lesquelles, quelques-uns interfèrent et agissent à la place de la communauté.*
- | *Assurer la limitation des mandats des leaders communautaires et des responsables des comités pour le renouvellement des instances dirigeantes.*

Pour **assurer une amélioration de l'inclusion de toutes les groupes sociaux**, il faut développer des stratégies spécifiques pour chaque groupe pour faciliter leur inclusion (enfants, jeune, personnes âgées, femmes, etc.), par exemple:

Localité	Participants
Réfugiés/ Déplacés	• Création de comités mixtes entre la population du village et les déplacés ou réfugiés, afin d'éviter des conflits. • Recenser les besoins des personnes. • Prise en charge de la psychologie de la population. • Favoriser l'accueil et hébergement.
Personnes âgées	• Associer tous les groupes dans les Assemblées Générales. • Création de Comités Mixtes. • Faciliter l'accès aux espaces de PeR.
Handica- pés	• Faciliter l'accès aux espaces de PeR et apporter un soutien spécialisé. • Les impliquer dans toutes les activités de la communauté. • Connaître/recenser leurs besoins en formation/AGR.
Jeunes	• Impliquer les jeunes dans toutes les activités. • Créer des associations mixtes. • Favoriser la Formation professionnelle selon leurs besoins.
Enfants	• Création des EAE (Espaces Amis des Enfants). • Inscrire les enfants à l'école (à partir de 7 ans). • Créer des dynamiques spécifiques pour les enfants et leurs parents.

Les contraintes et limites principales pour assurer une bonne participation sont:

- | *La non-acceptation communautaire.*
- | *La non-disponibilité.*
- | *L'ignorance.*
- | *La méconnaissance des objectifs.*
- | *La mauvaise communication avec les leaders, les services de l'état, etc.*
- | *L'insécurité.*
- | *Le manque de cohésion.*
- | *Le manque de crédibilité des leaders.*
- | *Le comportement irresponsable.*
- | *Le changement climatique.*

Pour surpasser ces contraintes et limites on doit:

- | *Faire de la sensibilisation à plusieurs niveaux. Grâce aux sensibilisations on peut avoir les connaissances pour participer. On doit voir la tradition d'une façon positive et renforcer les aspects qui nous parlent d'égalité, de communauté, etc., pour la sensibilisation.*
- | *Assurer l'implication des leaders communautaires et des maris.*
- | *Partager l'information à temps.*
- | *Faciliter des infrastructures pour l'allègement des tâches ménagères.*
- | *Assurer la socialisation pour la participation, par exemple à partir des écoles coraniques.*
- | *Promouvoir des rencontres avec un esprit d'écoute et en facilitant les questions d'éclaircissement.*
- | *Profiter toujours des structures traditionnelles qui existent dans la communauté pour favoriser la socialisation et la sensibilisation.*

DISTRIBUTION DE RESPONSABILITÉS

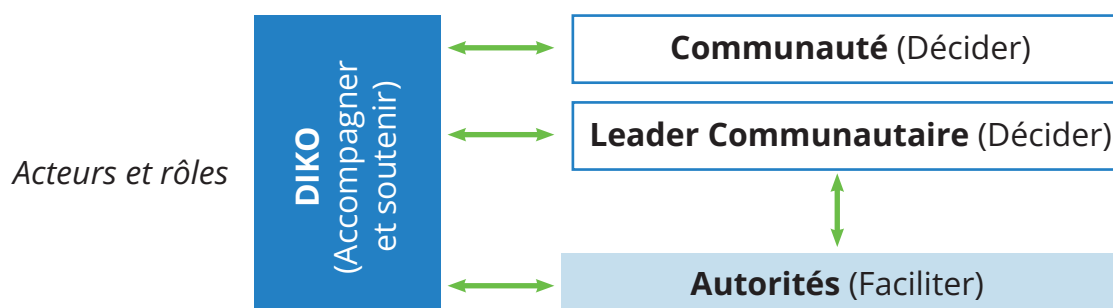
Les communautés aspirent à cette distribution générale de responsabilités selon le tableau suivant:

DISTRIBUTION GÉNÉRALE DE RESPONSABILITÉS	
Communauté	• Participer aux Assemblées Générales. • Chercher des agréments pour les structures en place. • Choisir des membres compétents. • Faire du volontariat. • Engagement. • Acceptation du projet et du plan d'action.
Leaders	• Faire des comptes rendus à la population. • Donner leur accord pour l'intervention. • Motiver et appuyer la population. • Chercher des partenaires (DIKO...). • Respecter leurs engagements. • Donation de terrains communautaires en cas de besoin.
Autorités/ Responsables des services publics	• Faciliter les accords. • Réduire les frais et la bureaucratie. • Faciliter l'accès aux partenaires.

DIKO comme partenaire, doit partager leur vision, apporter une assistance et prendre tout le monde en compte.

DIKO doit accompagner et soutenir les processus et efforts des communautés et agir avec et pour la communauté.

Les rôles principaux et leurs relations peuvent être représentés par le schéma suivant:





MISE EN ŒUVRE DU SIGPeR

Le SIGPeR est conçu pour être mis en œuvre à deux niveaux : au niveau institutionnel/organisationnel et au niveau du programme/projet. Chaque niveau a ses propres outils.

La mise en œuvre du SIGPeR se confronte à des limites pratiques qu'il faut aborder et résoudre et ne pas prendre comme excuse pour réduire la participation ou la redevabilité.

OUTILS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SIGPeR AU NIVEAU INSTITUTIONNEL

Ce chapitre décrit les étapes concrètes qui doivent être réalisées pour assurer la participation et la responsabilité au plus haut niveau politique et stratégique de DIKO.

Cette partie a été développée sur la base des résultats du diagnostic réalisé par DIKO le 4 mai 2023 (Annexe 1).

POLITIQUES ET STRATÉGIES INSTITUTIONNELLES DE DIKO

Actions (Que faire):

- 1 | *Créer une culture de la PeR au sein de DIKO et avec les autres acteurs humanitaires.*
- 2 | *Implémentation du SIGPeR.*
- 3 | *Renforcer les mécanismes institutionnels pour la PeR.*

Outils (Comment faire):

Le tableau suivant décrit les actions concrètes pour mettre en œuvre les points précédents.

Tableau 1.
Actions et outils de participation au niveau de la politique et de la gestion stratégique.

1 | Créer une culture de la PeR au sein de DIKO et avec les autres acteurs humanitaires

Outils (Comment faire):

- Promouvoir l'esprit et les critères de la PeR chez le personnel de DIKO et pas seulement des outils. Instituer des réunions d'orientation périodiques dans les bureaux et bases sur les documents stratégiques de DIKO.
- Préparer une présentation succincte des politiques et procédures à présenter lors des inductions des nouveaux staffs, suivre en continu et évaluer la mise en application des différentes actions.
- Appuyer le développement du leadership des populations pour apprendre à prendre la parole.
- Développer l'écoute active et transformatrice pour remonter les avis des communautés.
- Intégrer la dimension PeR dans tout le processus de gestion des ressources humaines (fiche de poste et évaluation des performances) avec une mention spéciale sur les valeurs et attitudes dans leur travail.
- Réviser le code de conduite pour intégrer la dimension PeR (valeurs et attitudes).
- Organiser des formations continues des staffs sur la PeR
- Systématiser la budgétisation des activités MEAL (lignes spécifiques) dans tous les nouveaux projets.
- Développer une communication active avec les autres acteurs humanitaires.

2 | Implémentation de SIGPeR

Outils (Comment faire):

- Approuver et mettre en place le SIGPeR.
- Former le personnel sur le SIGPeR.
- Rendre disponible le document du SIGPeR pour tout le personnel.
- Faire de l'application stricte de la PeR une obligation au personnel de DIKO dans tous les projets et programmes.
- Assurer le suivi et l'évaluation de l'application du SIGPeR.

3 | Renforcer les mécanismes institutionnels pour la PeR

Outils (Comment faire):

- Renforcer le comité du changement pour qu'il développe des capacités de consolidation et de partage des bonnes pratiques et veille sur leur mise en application.
- Renforcer l'influence de DIKO (localisation, plaidoyer et redevabilité) dans les mécanismes de coordination de l'action humanitaire.
- Développer des approches visant l'internalisation de la PeR dans le mouvement humanitaire (systèmes et standards).
- Développer un dialogue avec les acteurs humanitaires autour de la PeR transformatrice.
- Apporter une innovation technologique de la gestion de la PeR dans tous les projets.



OUTILS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SIGPER AU NIVEAU PROGRAMME / PROJET

Le SIGPeR doit être mis en œuvre à toutes les phases du cycle du programme ou du projet. Chaque phase du projet mettra un accent différent sur la PeR et utilisera des outils différents. Le tableau suivant indique les outils qui peuvent être utilisés dans chaque phase. Les outils à utiliser doivent être déterminés en fonction du contexte spécifique de chaque programme ou projet.



Tableau 2.
Actions et outils du PeR au niveau du programme ou du projet.

1 **Analyse du contexte:** Évaluer de manière précise et opportune le contexte de la population.

Outils (Comment faire):

- Inclure dans l'enquête « Évaluation des besoins » des questions sur le contexte de la population et ses perspectives d'avenir immédiat, (voir la phase « Évaluation des besoins » ci-dessous).
- Cartographier les facteurs contextuels (environnementaux, historiques, politiques et conflictuels) existants.
- Réaliser une recherche bibliographique sur les facteurs socio-culturels, politiques et humanitaires.

2 | **Évaluation des besoins:** Évaluer les besoins, aspirations et priorités (BAP) des populations.

Outils (Comment faire):

- Systématiser l'évaluation participative et inclusive des besoins pour tout nouveau projet.
- Effectuer l'évaluation des besoins avec des paramètres professionnels sur un échantillon large et statistiquement représentatif de la population sujette, en l'impliquant directement dans les entretiens et les discussions de groupe en suivant les caractéristiques.
- Définir des critères de prise en compte de tous les groupes (âge, genre, religion, minorités ethniques, groupes stigmatisés, etc.).
- Définir des questionnaires avec suffisamment de questions ouvertes pour éviter la «prédéfinition des besoins» par l'entité qui réalise l'évaluation des besoins.
- Inclure des questions sur les aspirations et les priorités de la population au-delà des besoins.
- Veiller à ce que les besoins et les aspirations soient priorisés par les populations qui participent à l'enquête.
- Utiliser des outils d'analyse spécifiques⁶ et un personnel expérimenté pour analyser les résultats de l'enquête.
- Évaluer les ressources et les capacités disponibles localement.
- Cartographier les acteurs.

3 | **Conception du projet (activités):** Impliquer des «parties prenantes» spécifiques dans la conception des activités du projet.

Outils (Comment faire):

- Restituer aux populations les résultats de l'évaluation.
- Identifier des informateurs clés par thématique, selon les groupes d'intérêt, pour soutenir la conception des activités et vérifier la pertinence des actions proposées.
- Tenir des réunions ad hoc au moins avec des leaders communautaires et si possible avec la communauté pour restituer les propositions, contraster les perceptions et les priorités.
- Inclure des questions budgétaires (avec un langage simple) dans la conception des activités et recevoir les commentaires des «structures communautaires» sur l'investissement relatif dans chaque activité ou sur d'autres moyens de mettre en œuvre les activités en recherchant les options les plus rentables.
- Partager les limites budgétaires dans la phase de conception du projet et discuter sur la proportionnalité indicative des activités.

6 Kobotoolbox , avec le soutien d'UNOCHA, pourrait être un instrument approprié pour les enquêtes professionnelles. Il est gratuit pour les ONG et les acteurs humanitaires <https://www.kobotoolbox.org/>

4 **Conception du projet (budget):** Incorporer dans le projet, les considérations de priorités et de coûts, fournies par la population.

Outils (Comment faire):

- Intégrer les apports budgétaires/priorisation qui découlent des diagnostics de besoins réalisés.
- Intégrer systématiquement toutes les contributions liées au budget des «informateurs clés par thématique».
- Fournir des informations utiles sur le budget aux leaders communautaires et informateurs clés.
- Tenir compte d'éventuels commentaires budgétaires supplémentaires des leaders communautaires et informateurs clés.

5 **Mise en œuvre des activités:** Se référer au concept de PeR dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet avec la population sujette. Assurer l'efficacité de la PeR dans la mise en œuvre des activités, grâce à des outils spécifiques.

Outils (Comment faire):

- Guides de communication PeR¹ pour les populations, transmettre de manière concise et claire le concept de la PeR.
- Élargir le mandat des comités de plaintes à la consultation participative des populations avec des termes de référence clairs et une dynamique de travail régulière (au moins mensuellement).
- Mettre à la disposition de la population des mécanismes faciles à utiliser pour les suggestions, les réclamations et les commentaires, tels que:
 - Numéro de téléphone gratuit / WhatsApp/ mail à une personne de référence pour la PeR au sein de l'organisation humanitaire ou de l'entité d'exécution adapté à l'innovation technologique.
 - Afficher les tableaux de commentaires dans des endroits sûrs.
 - Boîtes à suggestions, commentaires ou réclamations, révisées toutes les semaines.
 - Accès aux Comités de participation et redevabilité (ex comités de plaintes).
 - Rencontres ad hoc entre le département MEAL de DIKO et la population.

Désigner un point focal formé pour gérer les mécanismes de suggestions, réclamations et commentaires mis en place.

Mettre en place des mécanismes adaptés permettant de garantir la PeR même pendant des déplacements importants.

Communiquer sur le lancement et la clôture des projets avec le mécanisme le plus approprié selon le contexte.

7 Voir l'Annexe 2.

6 | **Suivi:** Activer les processus consultatifs de la PeR et leur rétroaction dans la mise en œuvre du projet.

Outils (Comment faire):

- Utiliser les apports des Comités de Participation et Redevabilité (Ex-comité de plaintes avec mandat élargi) pour réorienter la conception du projet et informer régulièrement les bailleurs des éventuels ajustements nécessaires, en fonction de la «souveraineté des populations sur le projet».
 - Aligner le processus de réajustement du projet, avec les processus et le calendrier des rapports aux bailleurs, pour éviter toute tension ou incompréhension avec les bailleurs.
 - Recueillir systématiquement les contributions des mécanismes de Suggestions, Réclamations et Commentaires, dans des rapports mensuels, à utiliser par les responsables de projet, pour son amélioration.
- Établir des sessions ouvertes à la PeR tous les 6 mois (si le projet a une durée inférieure à 12 mois, la périodicité doit être adaptée à la planification) avec une large participation de la population impliquée dans le programme. Dans ces sessions, l'accent devrait être mis sur la responsabilité de DIKO et d'autres institutions envers la population.
- Mener des enquêtes de satisfaction (enquête individuelle et groupée) et le cas échéant, des discussions de groupe, au moins une fois par an.

7 | **Évaluations intermédiaires (si elles sont prévues):** Assurez-vous que les évaluations intermédiaires intègrent la PeR et que les résultats soient restitués à la population.

Outils (Comment faire):

- Incorporer dans les termes de référence (TdR) et les formulaires d'évaluation, le concept de PeR comme critère d'évaluation clé et ses critères d'analyse et de qualité comme base de toute évaluation. Avoir une mention spécifique sur l'importance de la PeR lors des consultations et des évaluations.
- Veiller à ce que tous les résultats de suivi et les conclusions découlant des Comités Consultatifs Participatifs et des mécanismes de suggestions, réclamations et commentaires, des sessions PeR ouvertes, et les enquêtes de satisfaction et les groupes de discussion (GD) et entretiens individuels soient pris en compte dans les modifications du projet; et ressortent dans le rapport d'évaluation intermédiaire.

- 8 **Évaluation finale (interne et externe):** Veiller à ce que la conception de l'évaluation finale soit articulée autour de la PeR au-delà des critères classiques de l'OCDE/CAD¹.

Outils (Comment faire):

- Incorporer dans les TdR de l'Évaluation Finale, le concept de PeR comme critère d'évaluation clé² et ses critères d'analyse et de qualité comme base de l'évaluation finale en incluant le degré de satisfaction des bénéficiaires.
 - Orienter les évaluateurs sélectionnés, sur l'axe central de la PeR pour l'évaluation.
 - Veiller à ce que les donateurs intègrent et acceptent l'approche PeR dans l'évaluation finale au moment de la signature du contrat. (Le contrat avec les bailleurs doit inclure une clause contractuelle sur « la souveraineté des populations sur le projet».
- Impliquer activement la population sujette dans l'évaluation finale, à travers des enquêtes, y compris des entretiens individuels et GD.
- Les comités PeR existants doivent être impliqués dans l'évaluation finale.
- Fournir une rétroaction sur les résultats de l'évaluation finale à la population sujette, en utilisant un langage et des outils adaptés au contexte de la population.

- 9 **Capitalisation, apprentissage et gestion des connaissances:** Améliorer la conception des futurs projets et leur mise en œuvre sur la base des enseignements tirés de la PeR.

Outils (Comment faire):

- Organiser une séance d'information et de redevabilité avec la participation de la population et des membres des organisations humanitaires impliqués, des autorités, et si possible avec quelques représentants des bailleurs de fonds.
 - Informer les organes directeurs de DIKO des principaux enseignements tirés et des recommandations issues de l'évaluation finale des processus de PeR.
 - Informer le donateur avec un rapport ou un chapitre spécifique sur la PeR, y compris des recommandations pour les travaux futurs et les outils et bonnes pratiques PeR existants.
- Veiller à ce que les résultats des enquêtes, des évaluations et des enseignements tirés soient intégrés dans les systèmes de gestion et les bases de données de DIKO.

8 Critères d'évaluation du CAD de l'OCDE: 1. Pertinence 2. Cohérence 3. Efficacité 4. Efficience 5. Impact 6. Durabilité.

9 Un ensemble plus complet de critères d'évaluation sont : Critères d'impact : pertinence, cohérence-cohérence, couverture-portée, efficacité, efficience, impact, participation et appropriation, viabilité-durabilité-connectivité, qualité. Critères de gestion : gestion des risques, répliquabilité, cohérence globale, responsabilité, apprentissage. (Auteur Fernando Almansa).





INTÉGRATION DE LA PeR AU NIVEAU ORGANISATIONNEL ET DANS LE CYCLE DE PROJET

Le SIGPeR doit être intégré au système de gestion de DIKO, pour cela, il faut, comme indiqué préalablement, mettre en œuvre les actions et activités suivantes:

- 1 | *Créer une culture de la PeR au sein de DIKO et avec les autres acteurs humanitaires.*
- 2 | *Implémentation du SIGPeR.*
- 3 | *Renforcer les mécanismes institutionnels pour la PeR.*

La viabilité des différentes actions d'intégration et de mise en œuvre du SIGPeR dépend, entre autres facteurs, des ressources investies dans le cadre des investissements de Développement Institutionnel. Ceci comprend:

-  Attribuer les ressources nécessaires (argent, personnel, temps, accompagnement et matériel de base).
-  Création d'opportunités de développement des capacités pour le personnel de DIKO afin qu'ils puissent mettre en œuvre le SIGPeR.
-  Documenter systématiquement les processus de participation transformatrice et les intégrer dans les systèmes de gestion des connaissances au sein de DIKO
-  Développer les mécanismes et outils spécifiques de la PeR établis dans ce SIGPeR.

Ces investissements doivent être planifiés et sécurisés au niveau de l'organisation et du programme/projet, et doivent être soutenus par les donateurs de DIKO.

Dans le même temps, la faisabilité de la mise en œuvre du SIGPeR dépendra des ressources disponibles pour chaque phase du programme ou du projet.

Le schéma suivant fournit quelques implications potentielles et comment gérer, au fil du temps, les différentes actions en relation avec la certitude ou l'incertitude du financement qui peut exister dans chaque phase du programme ou du projet.

*Tableau 3.
Implications de l'incertitude financière et du calendrier au niveau du projet.*

Phase de projet	Actions (Que faire)	Chronologie indicative
Analyse du contexte.	Évaluer de manière précise et opportune le contexte de la population.	Au moins 1-2 mois avant la planification des projets
Évaluation des besoins	Évaluer les Besoins, Aspirations et Priorités (BAP) des populations.	1 à 2 mois avant la soumission de la proposition de projet au donateur
Conception du projet (Activités)	Impliquer des «parties prenantes» spécifiques dans la conception des activités du projet.	1 à 3 mois avant la soumission de la proposition de projet au donateur
Conception du projet (budget)	Incorporer dans le projet, les considérations de priorités et de coûts, fournies par la population sujette.	1 à 2 mois avant la soumission de la proposition de projet au donateur
Mise en œuvre des activités	Se référer au concept de PeR dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet avec la population. Garantir l'efficacité de la PeR grâce à des outils spécifiques.	Tout au long de la vie du projet
Suivi	Activer les processus consultatifs de PeR et leur rétroaction dans la mise en œuvre du projet.	Ajuster au plan général et au calendrier organisationnel de suivi et d'évaluation, et dans la durée de vie utile du projet
Évaluations intermédiaires (si elles sont prévues)	Assurez-vous que les évaluations intermédiaires sont basées sur la participation de la population et que leurs résultats leur sont retournés.	Tel que prévu dans le plan de projet de suivi et d'évaluation
Évaluation finale	Veiller à ce que la conception de l'évaluation finale soit articulée autour de la PeR au-delà des critères classiques de l'OCDE/CAD.	Au cours des derniers mois du projet, ou au plus tard deux mois après la fin de toutes les activités du projet
Capitalisation, apprentissage et gestion des connaissances	Améliorer la conception des futurs projets et leur mise en œuvre sur la base des enseignements tirés de la PeR.	Au plus tard trois mois après la fin de l'évaluation finale

Tableau 3.
Implications de l'incertitude financière et du calendrier au niveau du projet.

Certitude de financement (pour chaque phase)	Répercussions
Bas	L'évaluation du contexte et des besoins doit être financée séparément et budgétisée en tant que coûts récupérables.
Bas	L'évaluation des besoins doit être financée séparément et budgétisée en tant que coûts récupérables
Bas	La création de tous les Comités liés à la Participation et Redevabilité, devrait être financée séparément et leur budget établi en frais récupérables
Bas	Le travail avec le Groupe d'informateurs clés, doit être financé séparément et leur budget établi en frais récupérables
Haut	Les bailleurs de fonds et DIKO doivent s'engager «contractuellement» sur la mise en œuvre des activités de PeR et leurs conséquences: y compris les investissements réalisés dans les phases précédant l'approbation du projet
Moyenne	Les activités de suivi et d'évaluation des activités de PeR doivent être incluses dans le budget du projet
Moyenne	Assurez-vous que les évaluations intermédiaires soient budgétisées dans le projet; sinon limitez-les aux outils de suivi et à l'évaluation finale
Haut	Veiller à ce que le budget final de l'évaluation et sa dynamique de PeR soient correctement budgétisés dans le projet approuvé par le donateur Assurez-vous que les évaluateurs indépendants sont ouverts d'esprit et prêts à écouter et à absorber l'approche PeR requise pour l'évaluation finale.
Bas	Veiller à ce qu'il y ait un financement pour les activités d'apprentissage post-projet et assurez-vous que les ateliers de capitalisation soient budgétiser sur tous les projets.



GROUPES, COMITÉS ET FORUMS PROPOSÉS POUR SOUTENIR LA P&R



Le tableau suivant résume les différents Groupes, Comités et Forums (et leur fonction ou rôle principal), qui peuvent être créés pour gérer la PeR conformément aux propositions ci-dessus.

Il appartient à DIKO, et selon le contexte, de choisir tout ou partie de ces groupes, ou de constituer d'autres groupes et comités.

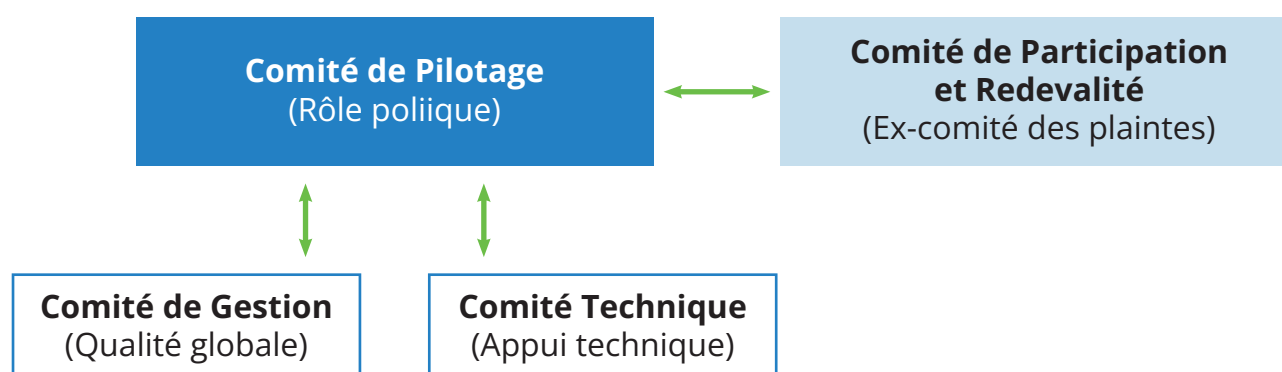
S'il y a des confluences de rôles dans quelques projets, les Comités peuvent être réduits (par exemple Comité de Gestion et Technique).

Typologie	Groupes-Comités- Forums de soutien à la PeR	Composition (Membres)	Rôle principal - Fonction
Groupe Ad hoc	Groupes de Discussion.	Échantillon de population.	Contribuer à la conception et à l'évaluation du projet.
	Groupe d'informateurs clés et leaders communautaires (selon les groupes d'intérêt).	Membres de la communauté avec une expertise et connaissance spécifique.	Aider à la conception des activités et vérifier la pertinence des actions proposées. Servir de canal de communication entre la population et DIKO sur le processus de financement.

Typologie	Groupes-Comités-Forums de soutien à la PeR	Composition (Membres)	Rôle principal - Fonction
Comité régulier	Comité de Pilotage.	Groupe des Représentants des Comités d'Activités.	Contribuer à l'amélioration du projet de budget intégré du projet ou programme. Suivre l'évolution de la mise en œuvre. Prendre des décisions politiques pour l'orientation et le recadrage du projet.
	Comité Technique.	Membres de communauté avec une expertise et connaissance spécifique. Service techniques, compétences locales spécialisées.	Appuyer, accompagner la mise en œuvre des activités. Emettre des avis et des conseils au comité de pilotage pour l'amélioration du projet.
	Comités de Gestion.	Représentants de la communauté	Contribution à l'implémentation de qualité des activités. Assurer la durabilité des activités.
	Comité de Participation et Redevabilité (ex comité des plaintes).	Membres de la communauté, indépendants.	Assurer la pleine participation des populations Fournir des commentaires sur la PeR par le biais de dynamiques régulières. Gérer les suggestions, plaintes de population, etc.
Forum régulier et ad-hoc	Assemblée générale (consultation publique de la PeR).	Toute la communauté.	Garantir la Redevabilité de DIKO et des autres acteurs envers la population.

La relation entre ces groupes peut être représenté selon le graphique suivant:

Comités liés à la PeR





CONTRÔLE ET QUALITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DU SIGPeR

La mise en œuvre du SIGPeR doit être surveillée et contrôlée. Cela peut se faire en vérifiant la mise en œuvre des actions et des outils proposés ci-dessus.

Le contrôle du suivi du SIGPeR sera fait deux (2) fois par an (de façon indicative il sera fait pendant les mois de juin et décembre).

Les tableaux suivants peuvent servir d'outil de suivi et de contrôle de la mise en œuvre du SIGPeR.

*Tableau 5.
Contrôle qualité de la mise en œuvre du SIGPeR au niveau organisationnel
(politique et stratégique)*

Actions (Que faire)	Ce qui a été fait (comparer sur la base des activités et outils proposés dans le tableau 1)	Reste à faire	Évaluation de la réalisation atteinte (de 0 à 5)
Créer une culture de la PeR au sein DIKO et avec les autres acteurs humanitaires.	» » »	• • •	
Implémentation du SIGPeR.	» » »	• • •	
Renforcer les mécanismes institutionnels pour la PeR.	» » »	• • •	

*Tableau 6.
Contrôle qualité de la mise en œuvre du SIGPeR au niveau du projet*

Phase de projet	Ce qui a été fait (comparer sur la base des activités et outils proposés dans le tableau 2)	Reste à faire	Évaluation de la réalisation atteinte (de 0 à 5)
Analyse du contexte	»	•	
	»	•	
Évaluation des besoins	»	•	
	»	•	
Conception du projet (activités)	»	•	
	»	•	
Conception du projet (budget)	»	•	
	»	•	
Mise en œuvre des activités	»	•	
	»	•	
Suivi	»	•	
	»	•	
Évaluations intermédiaires	»	•	
	»	•	
Évaluation finale	»	•	
	»	•	
Capitalisation, Apprentissage et gestion des connaissances	»	•	
	»	•	

Les tableaux précédents serviront à contrôler la mise en œuvre du SIGPeR et non pas la qualité de la PeR réalisée.

Pour évaluer la qualité de la PeR réalisée, l'Évaluation Qualitative du processus PeR (selon la méthodologie [HEVAPARC TAPPA¹](http://fernandoalmansa.com/6_Publicaciones.html) peut être utilisée.





COMMUNICATION EN PRATIQUE SUR LA PER POUR LES POPULATIONS

Selon les consultations faites avec un échantillon de la communauté pour l'élaboration du contenu et de la conception des outils de communication, **les messages clés** qu'il faut communiquer autour de la PeR sont:

La Participation et redevabilité c'est être un modèle, prêt à servir sa communauté.

Le travail communautaire est l'affaire de tous.

On doit être ensemble pour un avenir meilleur.

L'union fait la force.

En participant tous, nous assurons que nous sommes impartiaux et honnêtes.

On travaille pour éliminer la violence sociale et psychologique contre les femmes et les enfants qui empêche leur autonomie et leur capacité de participer.

On travaille pour la bonne conduite de la communauté et éviter la délinquance.

Le même groupe a suggéré que, **les mécanismes de communication** pour la participation et la redevabilité sont principalement:

1| *Les Assemblées Générales.*

2| *Les Lieux de culte.*

3| *Les Radios communautaires.*

4| *Les Cérémonies sociales (baptêmes, mariages).*

5| *Le Crieur public.*

En plus, d'autres mécanismes peuvent être considérés:



Jours de marchés



Affiches ou guides



Spots publicitaires



Théâtre



Caravanes de sensibilisation



Regroupements par pairs (FADA, Groupements)



Réseaux sociaux

En tenant compte de tous les éléments exposés dans ce SIGPeR, le schéma suivant pour l’élaboration des Affiches ou Guides simples de PeR doit être considéré:

Tableau 7.
Recommandations de contenu et de conception pour élaborer
des «guides simples sur la PeR»

Question	Contenu (Texte)
Qu’est-ce que la PeR? (Explication du concept de PeR selon la définition organisationnelle de DIKO, et avec des mots simples)	» Le droit de décider et d’agir par la communauté..st un engagement collectif des parties. » C’est un travail d’ensemble et concerté.
Portée des aspects couverts par la PeR Exemples de sujets auxquels la population pourrait se référer lors de l’exercice du PeR (par exemple: contributions, suggestions et idées, commentaires, questions, réclamations, etc.).	Vous pouvez participer à: » La priorisation des besoins et la budgétisation; » Faire des contributions, suggestions, idées, commentaires, questions, réclamations et plaidoyers; » La prise de décision sur les initiatives, » Le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes; » La définition des priorités stratégiques de DIKO.



Tableau 7.
Recommandations de contenu et de conception pour élaborer
des «guides simples sur la PeR»

Conception (pour matériaux imprimés)	Autres canaux
Texte réduit et utilisation d’iconographie ou d’images. Bandes dessinées. Icônes, les pagivoltes images.	Supports audios et vidéos

Quelques dessins animés et bandes dessinées pour les jeunes. Dessins pour enfants. Photos et images. Icônes.	Supports audios et vidéos
---	----------------------------------



*Tableau 7.
Recommandations de contenu et de conception pour élaborer
des «guides simples sur la PeR»*

Question	Contenu (Texte)
Les attentes concernant la PeR. (Ce qu'ils peuvent attendre de leur participation aux processus PeR).	» Être reconnu comme véritable protagoniste de la vie communautaire et renforcer l'autonomie; » La prise en compte des besoins, aspirations et priorités des communautés; » Assurer le respect des principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité, d'indépendance et d'inclusion; » Reconnaissance de l'environnement social, culturel et religieux; » Changements dans la conception de projet, la mise en œuvre, la réorientation des activités, des modes de travail, le suivi, évaluation et capitalisation.
Comment exercer la PeR (Description des canaux et comment y accéder).	» Appels téléphoniques. » WhatsApp. » Boîte à suggestion. » Participation aux comités. » Participation aux enquêtes. » Participation aux assemblées générales. » Votre confidentialité sur les contributions reçues sera toujours protégée.

Ces matériaux peuvent prendre la forme de brochures, d'affiches, de clips vidéo ou d'applications à utiliser sur les téléphones mobiles, etc.

Ces guides ou affiches doivent être traduits en langues locales et distribués dans les premières phases du projet ou du programme et être disponibles tout au long du projet¹.

¹¹ Ces guides doivent être élaborés depuis une perspective de genre et inclusive et toujours en suivant la consultation et l'engagement des populations concernées.

Dans l'Annexe 2, une proposition de «Guide simples sur la PeR» est présentée.



ANNEXES



(Dans des fichiers séparés)

Annexe 1 Diagnostic de la PeR de DIKO Mai 2023.

Annexe 2 Guide sur la participation et redevabilité.



